

CLUSES

CLUSES ARVE ET MONTAGNES

La 2CCAM se pose toujours la question du FuniFlaine

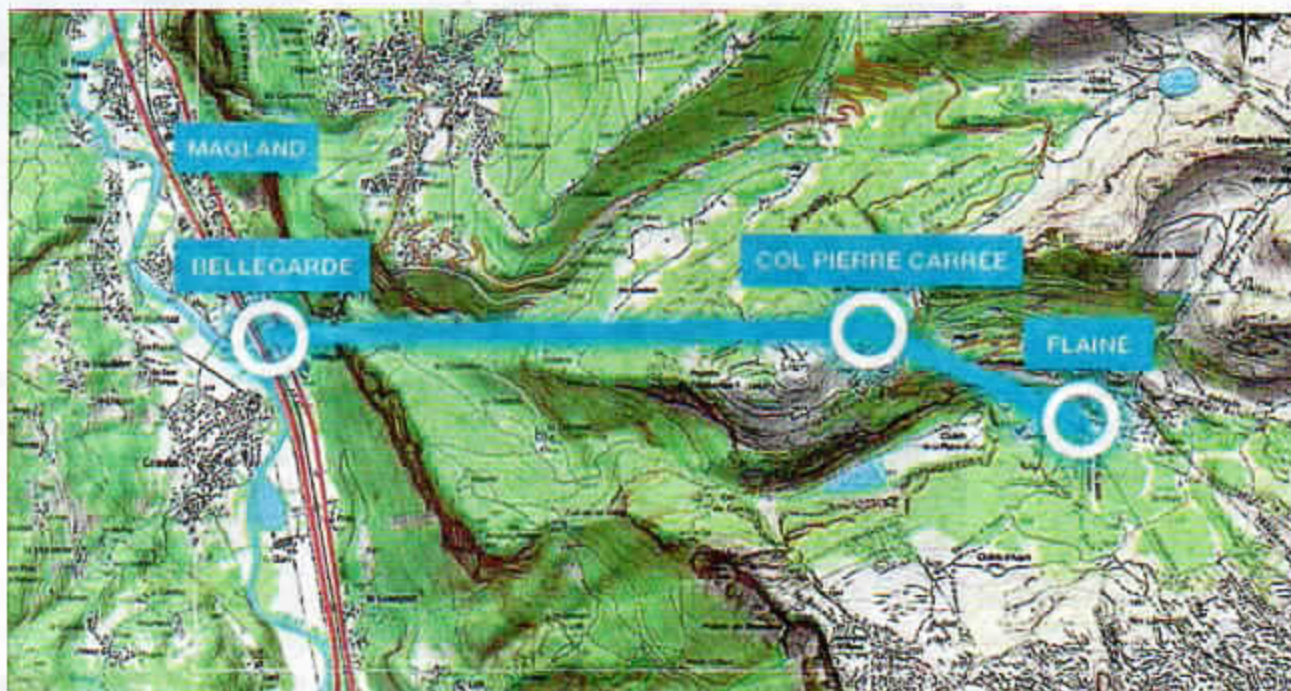
Le conseil communautaire de Cluses Arve et montagnes (2CCAM) était en séance ce jeudi 21 janvier, avec comme point de débat principal, la liaison téléportée entre Magland et Flaine. Et il y a toujours de l'eau dans le gaz sur le sujet...

Les marins ont leur serpent de mer, les Écossais leur monstre du Loch Ness... La Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM) a aussi son entité mythique dont tout le monde parle mais personne ne voit la queue, répondant au petit nom de FuniFlaine. Un projet vieux de près de 30 ans, sorti puis remis, puis ressorti des cartons au fil des ans. Il semble pourtant que cette fois-ci, il soit en bonne voie de réalisation. Quoique...

Jeudi soir au Forum des lacs, il était justement question de ce "téléporté" à créer. À l'ordre du jour, la convention pour les financements publics du FuniFlaine, soumise à la signature de la majorité des élus de la 2CCAM. Et ça n'a pas été une mince affaire ! Jean-Philippe Mas, le président de la communauté de communes, devait bien s'en douter lui qui, quoiqu'installé dans la vallée de l'Arve bien après la première apparition du projet, savait la lourdeur de la chose et les réticences des uns et des autres.

Une subvention remboursée par l'impôt ?

Il semblait pourtant y croire cette fois-ci, l'acceptation du projet ayant déjà été votée lors de la mandature de



Le tracé du FuniFlaine proposé par le Syndicat mixte. Photo DR

Gilbert Catala, son prédécesseur. Et puis, il ne s'agissait que de voter la convention de financements. Mais c'était sans compter les doutes persistants. Ainsi Pierre Péry, le premier adjoint de Marnaz, qui se demandait pourquoi la participation de la 2CCAM à hauteur de 4M€ serait aussi supportée « par une partie d'une population qui n'utiliserait pas ce transport. C'est lourd ! »

Autres doutes, venant du premier adjoint de Scionzier Gérard Richard, sur la durée de la délégation de service public (25 à 30 ans). « Que va-t-il se passer si le délégataire décide d'arrêter ? Qui va payer les bus pour aller de la gare SNCF à la gare de départ du FuniFlaine ? Ce sont des questions qui devraient obtenir des réponses avant de voter les financements ».

Entre postures

politiques et questions légitimes

Un autre élu s'affichait aussi contre le financement du projet, Pascal Ducrettet. L'élu de l'opposition clusienne s'affichait jeudi soir contre la signature du financement du programme, assurant que « nous ne savons pas comment va être classé le FuniFlaine. Un transport ou une installation de tourisme ? Si c'est classé transport, ce sera à la

2CCAM d'en supporter la gestion. Il faut être éclairci sur ce sujet avant d'aller plus loin ! » Revirement de position pour celui qui s'affichait pour le projet, jusqu'à ce que son maire prenne la présidence de la 2CCAM.

Entre postures politiques et questions légitimes, le président Mas, dut une fois encore expliquer le projet et marteler que ledit projet avait déjà été validé par la 2CCAM, qu'il n'était ici

question que du financement public, par ailleurs principalement supporté par le Département (24,4 M€), la Région (20 M€), et l'État (5,67 M€). Les communes d'Arâches et de Magland prendront chacune à leur charge 1,5 M€ et la 2CCAM donc, 4 M€.

La convention passera finalement, mais avec huit votes contre et six abstentions.

Philippe CORTAY

« Un impact positif sur le territoire »

Devant les doutes des uns et des autres, le maire d'Arâches, Jean-Paul Constant, est intervenu.

« Ce projet comporte des failles ? Oui. Ce projet n'est pas béton ? Non, probablement. Et oui il dépasse le cadre de la communauté de communes ; il concerne aussi le Grand Massif. Le problème c'est que sur ce type de projet, il n'y a qu'un seul délégataire. Alors bien sûr,

on peut parler de la bonne utilisation de l'argent public, mais il y a dans ce consortium des entreprises solides, comme ATMB. Je ne pense pas que ces gens s'engagent à la légère ! Et je ne pense pas que le territoire puisse se passer du FuniFlaine. Il y a une part de risque, évidemment, mais ce projet pourra être perfectible dans l'avenir. Mais surtout, il peut avoir un impact positif pour tout le territoire ! »